

## Santé planétaire, le cabinet écoresponsable en pratique

*Planetary health, eco-responsibility in practice*

BARAS A.

Professionnelle de Santé durable, Chirurgienne-Dentiste, ECOPS Conseil, Lille, France

### RÉSUMÉ

L'approche holistique de la santé prend en compte l'ensemble de ses déterminants dont les facteurs de santé écosystémiques. Elle intègre les nouveaux risques en santé publique entraînés par les changements environnementaux globaux générés par les activités humaines développées depuis le début de l'ère industrielle et l'exploitation des énergies fossiles. L'écoresponsabilité est une des voies d'action pour considérer ces facteurs et plus encore pour développer le pouvoir d'agir du professionnel de santé. Les valeurs et les actions concrètes qu'elle permet d'intégrer au cœur de leurs pratiques professionnelles est une opportunité pour ceux-ci de s'organiser et adopter des stratégies propres à faire face à la catastrophe écologique et à ses défis socio-environnementaux et sanitaires actuels et à venir.

Cet article propose de faire le point sur le rôle particulier que les praticiens peuvent et ont à jouer au sein de la démarche de santé planétaire. Il propose des pistes d'action et mesures concrètes à intégrer au sein et au-delà des structures de santé pour maîtriser les impacts écologiques délétères et ainsi promouvoir la santé. Celles-ci s'appuient sur une attitude positive motivée par l'intention de s'organiser et s'organiser individuellement et collectivement et de s'adapter face à ces nouveaux risques pour participer à la résilience du système de santé, promouvoir la santé et le bien-être des générations actuelles et futures.

Rev Med Brux 2024; 45 : 303-309

Mots-clés : santé planétaire, santé publique, écoresponsabilité, résilience, pouvoir d'agir

### ABSTRACT

The holistic approach to health takes into account all the determinants of health, including ecosystemic health factors. It incorporates the new public health risks caused by global environmental changes generated by human activities since the beginning of the industrial era and the exploitation of fossil fuels. Eco-responsibility is one of the ways in which these factors can be taken into account, and even more so in terms of empowering healthcare professionals. The values and concrete actions that it enables to be integrated into the heart of their professional practices is an opportunity for them to organise themselves and adopt strategies to deal with the ecological disaster and its current and future socio-environmental and health challenges.

This article looks at the particular role that practitioners can and should play in the global health approach. It proposes concrete courses of action and measures that can be integrated within and beyond healthcare structures to control harmful ecological impacts and thus promote health. These are based on a positive attitude motivated by the intention to organise individually and collectively and to adapt and get organize facing these new risks in order to contribute to the resilience of the healthcare system and promote the health and well-being of current and future generations.

Rev Med Brux 2024; 45: 303-309

Keywords: planetary health, public health, eco-responsibility, resilience, empowerment

### INTRODUCTION

La catastrophe écologique en cours – climat, biodiversité, ressources, pollutions – est de mieux en mieux décrite et évaluée par les scientifiques. Leurs observations et projections sont univoques. Les activités humaines modernes menées depuis le début de l'ère industrielle, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, et développées largement grâce à l'extraction et la combustion des énergies fossiles entraînent des changements

fondamentaux dans la biosphère et perturbent les systèmes naturels de la planète. Ces changements environnementaux compromettent les conditions de vie et de bien-être de nombreux êtres vivants, humains et non humains.

Face à cette catastrophe écologique et ses conséquences sanitaires, nous avons toutes et tous une responsabilité à agir. Par leur mission d'acteur de

santé publique, les professionnels de santé ont un rôle particulier à jouer dans la transformation sociétale à opérer. La démarche de santé planétaire est une démarche proactive et responsable qui permet d'appréhender les enjeux et les voies d'action de manière systémique. L'intégration d'une démarche écoresponsable est un moyen d'action concret et adapté pour intégrer cette démarche au cœur de leurs pratiques. Elle est une des réponses de terrain positive qu'il appartient à chaque professionnel de santé de développer.

Basé sur une revue de la littérature de la santé planétaire, d'évaluation des impacts écologiques de services de santé et sur l'expérience de terrain développée à travers plusieurs projets menés en collaboration avec des professionnels, structures et organisations de santé, cet article propose de faire le point sur les pistes d'action concrètes gagnant à être intégrées au sein des structures de soins primaires pour maîtriser les impacts écologiques délétères. Il

reconnaît également le rôle particulier que les praticiens peuvent et ont à jouer au sein de la démarche de santé planétaire en développant les champs d'action interdisciplinaires au-delà de leur propre structure, en portant et en soutenant les initiatives positives sur leur territoire afin de s'organiser collectivement et s'adapter face à ces nouveaux risques pour envisager la résilience du système de santé, promouvoir la santé et le bien-être des générations actuelles et futures.

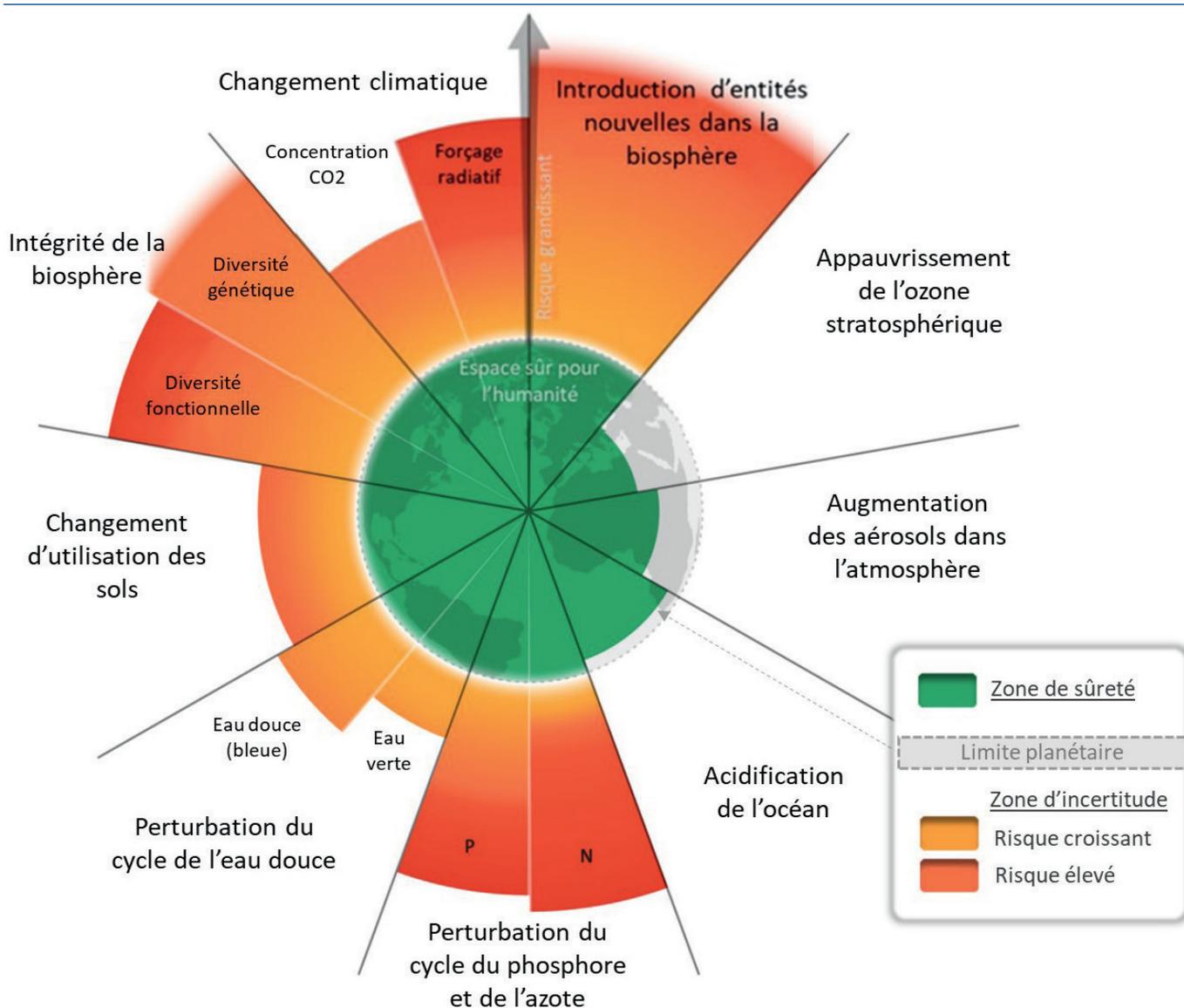
## EVALUATIONS SCIENTIFIQUES, CONSTATS ET PRINCIPES POUR UNE DÉMARCHE DE SANTE PLANÉTAIRE ADAPTÉE

### Conséquences sanitaires du dépassement des limites planétaires

Le concept des limites planétaires, modèle développé depuis 2009 par le *Stockholm Resilience Centre* reconnu par l'Organisation des Nations Unies et la Commission européenne, propose un cadre d'analyse

Figure 1

Les neuf frontières planétaires décrites et évaluées par le Stockholm Resilience Centre, actualisation de septembre 2023<sup>1</sup>.



Adaptation et traduction libre par l'autrice.

et d'action permettant d'appréhender de manière systémique la catastrophe écologique actuelle. Ces neuf limites planétaires sont définies à travers les grands processus qui conditionnent et régulent la vie sur Terre. Elles représentent donc les seuils que l'humanité ne devrait pas dépasser pour éviter les modifications brutales et réactions en chaîne qui renforceront les bouleversements écosystémiques et ainsi ne pas compromettre les conditions favorables dans lesquelles elle a pu se développer. Six des neuf limites sont déjà dépassées (figure 1)<sup>1</sup>.

Les conséquences entre ces bouleversements de la biosphère et la santé des individus sont déjà observables. Ils participent à l'épidémie mondiale de maladies chroniques – terme employé par l'OMS depuis 2006<sup>2</sup> – qui ne cesse de progresser de manière concomitante à l'émergence de nouvelles maladies infectieuses de type zoonotique, à la progression de l'antibiorésistance. Les impacts sanitaires directs et indirects du dérèglement climatique, de l'effondrement de la biodiversité, notamment les conséquences sur l'accès à une alimentation et une eau potable saines, des pollutions des différents milieux, la dégradation de la santé mentale sont également parmi les conséquences de ces changements environnementaux. La dégradation continue des systèmes naturels de la Terre est un danger pour la santé de tous les humains et met en péril les progrès récents et relativement fragiles de santé publique. C'est motivée par ce constat qu'a été initiée, par la revue scientifique *The Lancet* en 2015, la démarche de santé planétaire. Son ambition est « d'atteindre le plus haut niveau possible de santé, de bien-être et d'équité dans le monde entier grâce à une attention judicieuse portée aux systèmes humains - politiques, économiques et sociaux - qui façonnent l'avenir de l'humanité et aux systèmes naturels de la Terre qui définissent les limites environnementales sûres à l'intérieur desquelles l'humanité peut s'épanouir. En d'autres termes, la santé planétaire est la santé de la civilisation humaine et l'état des systèmes naturels dont elle dépend »<sup>3</sup>.

### Les professionnels de santé et leur pouvoir d'agir pour la santé planétaire

La démarche de santé planétaire est par nature interdisciplinaire. Elle concerne l'ensemble des individus, des communautés ou encore des secteurs économiques. Parmi les acteurs et actrices, les professionnels de santé ont un rôle important à y jouer, directement lié à leur mission professionnelle<sup>4</sup>. Ainsi en 2019, la *World Organization of Family Doctors* (WONCA - Organisation mondiale des Médecins de Famille) publie une déclaration appelant les médecins de famille à agir en faveur de la santé planétaire, considérant les médecins comme des piliers de la communication et de l'éducation à l'interconnexion entre santé et environnement<sup>5</sup>.

La démarche écoresponsable intégrée aux pratiques de santé participe à la promotion de la santé planétaire et ne se limite pas à la mise en œuvre d'éco-gestes. Elle se réalise à travers trois voies d'ac-

tion complémentaires et synergiques : l'écoconception des soins (à chaque étape du soin, tout est mis en œuvre pour en limiter les impacts environnementaux), les mesures et campagnes de prévention des maladies, qu'elle soit primaire, secondaire ou tertiaire et la promotion de la santé sur un territoire en soutenant les actions de santé communautaire nourries des expériences interdisciplinaires, avec et pour les individus du territoire, de la communauté.

Cette triple voie d'action est développée dans l'objectif de promouvoir les environnements favorables à la santé (en limitant les impacts délétères, en soutenant les opportunités d'aggradation et de protection) et de développer le pouvoir d'agir des individus, de protéger leur santé en protégeant l'environnement et inversement, en écho aux pistes d'actions de la Charte d'Ottawa<sup>6</sup>. La finalité est d'organiser les services de santé pour faire face au double défi qui est de s'adapter aux nouveaux risques en santé liés à ces changements environnementaux globaux et qui vont accroître la demande en soins, tout en répondant au besoin d'atténuer leur empreinte écologique comme c'est le devoir pour tout secteur économique aujourd'hui.

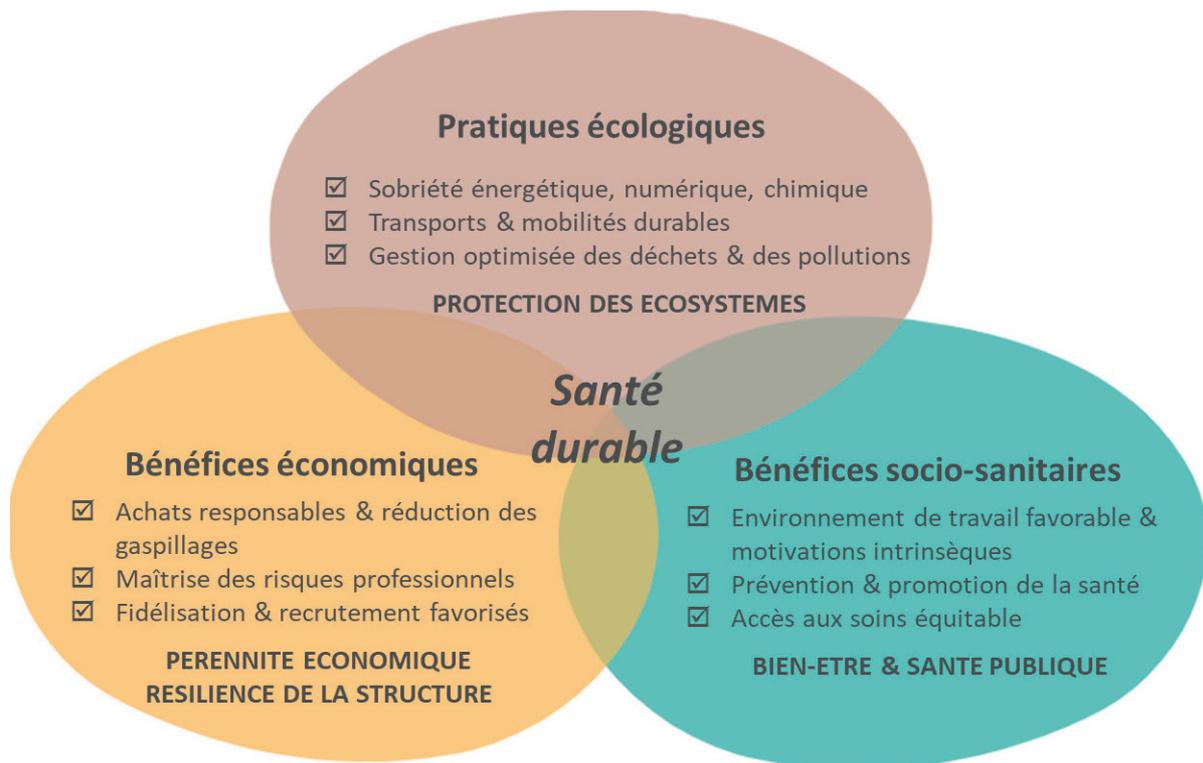
### DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE ET COBÉNÉFICES

Dans un secteur où les contraintes professionnelles sont déjà nombreuses, l'intégration des considérations écologiques au sein des structures de soins doit être efficace et s'inscrire de manière transversale dans le cadre de gestion de la structure. L'objectif à atteindre n'est pas un « cabinet zéro impact environnemental », mais bien d'intégrer la démarche écologique et progresser continuellement dans celle-ci. Le principe directeur est celui de l'amélioration continue<sup>7</sup>.

L'élaboration d'un tableau de bord adapté au contexte du cabinet est une opportunité de suivre la progression dans la démarche. Il favorise aussi la communication et la valorisation de toutes les actions entreprises auprès des personnes concernées par celle-ci<sup>8</sup>.

Intégrer une démarche écoresponsable présente de nombreux cobénéfices pour la structure et les individus en répondant aux enjeux écologiques actuels, et également aux enjeux sanitaires en participant à la protection de la santé de l'équipe soignante, de la santé des patients par l'intégration d'une démarche de sobriété chimique, par exemple, ou la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre, à l'origine du changement climatique (figure 2)<sup>7,9</sup>. La protection des écosystèmes est elle-même la garante de la santé des générations futures.

La dynamique gagnant-gagnant installée vient notamment renforcer la durabilité de la structure elle-même, en favorisant les économies financières grâce entre autres aux économies d'énergie et à la réduction du gaspillage. C'est aussi l'occasion d'observer et d'intégrer, en plus des stratégies d'atténuation de l'impact environnemental, les stratégies d'adaptation.



D'après Baras A, 2022<sup>7</sup>

Celles-ci supposent l'anticipation et la mise en œuvre de mesures et de comportements susceptibles de faire face aux nouveaux risques environnementaux. La démarche participe à développer les capacités de résilience des structures de soins et à garantir ainsi l'offre de soins dans un contexte d'incertitude.

## VISION GLOBALE, ACTIONS LOCALES

Comme préalable à la démarche, il est important d'avoir une observation systémique des impacts écologiques que peut représenter l'activité menée classiquement en cabinet médical. Le ciblage et l'évaluation des postes à impact permettent d'appréhender les mesures matérielles et organisationnelles à adopter au quotidien. La connaissance des travaux d'évaluation des impacts écologiques des services de santé est une aide précieuse et permet d'observer que les soins de santé contribuent significativement à l'épuisement des ressources naturelles et aux différentes pollutions.

Concernant l'évaluation de l'impact carbone, plusieurs travaux ont été menés à différentes échelles géographiques. Selon les travaux du réseau européen *Health Care without Harm*, le secteur de la santé avait une empreinte climatique de 2 Gt de CO<sub>2</sub>eq en 2014 et serait donc responsable de 4,4 % des émissions nettes mondiales<sup>10</sup>. L'Union européenne est le troisième contributeur en importance aux émissions mondiales

de GES des soins de santé, après les États-Unis et la Chine. Selon ces travaux, la Belgique se situe dans la catégorie des émetteurs majeurs du secteur, avec une empreinte climatique de l'ordre de 5,5 % de ses émissions nationales et une moyenne de 0,83 t de CO<sub>2</sub>eq/habitant. Dans ce même rapport et à titre de comparaison, les services de santé français représentent quant à eux 4,6 % des émissions nationales.

Depuis cette publication, le Think Tank *The Shift Project*, se basant sur une double méthodologie *bottom-up* et *top-down*, a précisé ces données pour la France et a permis d'évaluer l'impact carbone des services de santé français à près de 8 % des émissions de gaz à effet de serre nationale<sup>11</sup>. Ce travail est particulièrement important pour proposer des mesures de décarbonation adaptées et les arbitrer. En effet, il rend compte que près de 85 % des émissions carbone proviennent des émissions indirectes, c'est-à-dire celles qui ne sont pas directement émises sur site par les structures (combustion d'énergie fossile pour le chauffage par exemple (9 %)). Parmi ces émissions indirectes, il est intéressant d'observer que le poste des transports (13 %) est une source d'émission plus importante que celui du traitement des déchets (5 %) et surtout que c'est le poste des achats des produits de santé (dispositifs médicaux (21 %) et médicaments (29 %)) qui représente le poste à plus fort impact de l'ordre de 50 % des émissions carbone du secteur. Fort de ces résultats, on réalise que tous

les gestes comptent mais certains plus que d'autres. Par exemple, l'optimisation de la gestion des déchets est importante mais ne suffira pas à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et la neutralité carbone d'ici 2050, et que c'est bien au cœur des pratiques de santé que les mesures doivent être intégrées avec notamment le soutien aux mesures de juste prescription et de déprescription, de thérapies non médicamenteuses et aux mesures de prévention et promotion de la santé.

En parallèle de l'impact carbone, l'évaluation de l'empreinte écologique des services de santé doit également intégrer les impacts générés par le changement d'utilisation des sols dont la déforestation, les consommations et extractions de ressources non renouvelables, dont les métaux et l'eau, la production de déchets et de polluants dans l'air, les sols ou l'eau, notamment via les mesures d'entretien et désinfection, ou encore les résidus médicamenteux rejetés dans les eaux usées directement ou via les excréta et participant aux risques que représentent les micropolluants dans l'eau<sup>12</sup>.

Ces données globales et l'appréhension de l'ensemble des flux entrants et sortants du cabinet permettent de se fixer des objectifs précis, arbitrés et adaptés au contexte de la structure (figure 3).

Les flux entrants sont représentés notamment par :

- Les consommations d'énergie nécessaires au fonctionnement et à l'usage du bâtiment ainsi que les consommations d'eau ;

- Le transport des personnes qui se rendent au cabinet pour y travailler, se faire soigner, accompagner ou encore les prestataires de services ;
- Les activités numériques et le stockage de données ;
- L'achat et la prescription des biens spécifiques à l'exercice tels que les médicaments, les dispositifs médicaux, les produits d'entretien et de désinfection, et l'achat de biens non spécifiques comme les consommables et le mobilier de secrétariat ou de la salle d'attente.

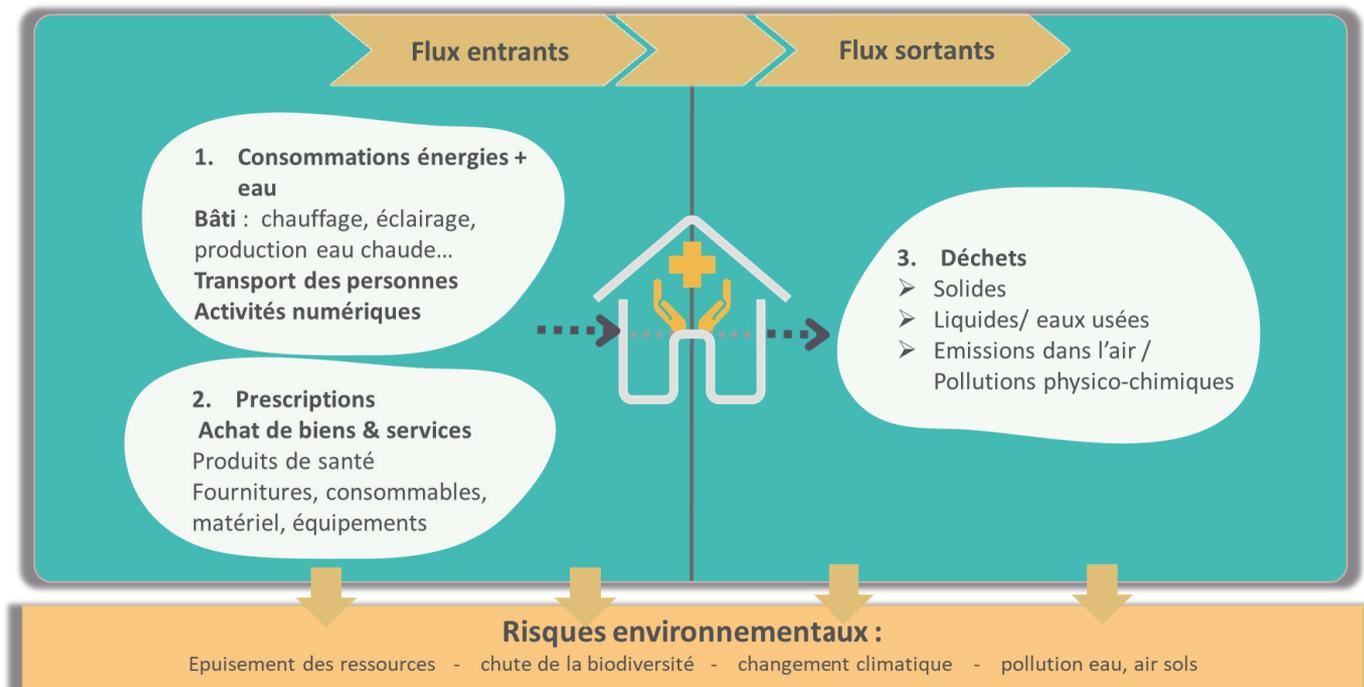
Et pour les flux sortants, on peut considérer notamment :

- Les matières résiduelles éliminées sous forme de déchets qu'ils soient dangereux, comme les déchets d'activité de soins à risque infectieux, ou non dangereux ;
- Les éléments rejetés dans les eaux usées (dont les agents chimiques dangereux éventuellement utilisés pour les procédures d'entretien et la désinfection) ou effluents et l'air intérieur du cabinet.

Ensuite, les pistes d'action propres à maîtriser ces flux, qu'elles soient spécifiques ou non aux soins médicaux, sont nombreuses. Elles peuvent être déployées de manière transversale et intégrées à la gestion classique du cabinet médical. Le prérequis est de garantir la qualité et la sécurité de soins. La prévention et la promotion de la santé participent à cette maîtrise et doivent tenir une place importante dans la démarche.

Figure 3

Aperçu schématique des postes à impacts, flux entrants et sortants couramment observés par l'activité menée en cabinet médical, et les risques environnementaux qu'ils génèrent.



D'après Baras A, 2021<sup>8</sup>

## PISTES D'ACTION ET MESURES CONCRÈTES EN CABINET MÉDICAL<sup>8</sup>

L'orientation générale est l'adoption d'une attitude de sobriété. L'adage « Moins et mieux » guide la démarche. Le poste des médicaments étant un poste significativement important, toutes les mesures permettant de maîtriser leur usage et leur rejet sont à intégrer prioritairement. Les mesures d'écoprescription sont également nombreuses et participent aux mesures de prévention et de promotion de la santé, parmi lesquelles figurent les conseils et règles hygiéno-diététiques, d'activité physique, de contact avec la nature, de thérapeutiques non médicamenteuses, de juste prescription, déprescription et réévaluation, de prescription des alternatives à moindre impact pour une même indication<sup>13</sup>. Ces mesures concernent également les conseils pour assurer l'incinération des déchets médicamenteux.

De manière moins spécifique, pour maîtriser les consommations d'énergie et d'eau, la première étape est la réduction de celles-ci par l'évitement des consommations superflues : écogestes pour éviter les gaspillages, optimisation de l'isolation du bâtiment et mise à profit de son environnement naturel par la conception bioclimatique sont autant de sujets à explorer<sup>14</sup>. Puis pour un même usage, les équipements devront être plus efficaces énergétiquement. Enfin, en autoproduisant son énergie ou en souscrivant un contrat auprès d'un fournisseur d'électricité « verte », le médecin participera au soutien du développement des énergies renouvelables.

Dans le même ordre d'idée, remplacer la voiture thermique par un véhicule électrique n'est pas la seule et première option à envisager pour maîtriser l'impact

écologique des transports. Il s'agit d'observer toutes les opportunités pour réduire le nombre de kilomètres parcourus par personne en voiture individuelle (marche, vélo, trottinette, covoiturage, autopartage ou encore transports en commun). Les mesures sur ce poste, comme pour les autres doivent être adaptées aux contraintes et au contexte du cabinet et du praticien.

L'intégration de critères écoresponsables lors de l'achat des biens et services qu'ils soient spécifiques ou non à l'activité du cabinet médical participe à la maîtrise des impacts des flux entrants et sortants. Ces critères peuvent concerner les achats privilégiant les biens présentant un écolabel ou une autodéclaration environnementale ou porter sur ses conditions de fabrication, son lieu de production ou encore une veille sur les substances ou éléments qui les compose. Il peut s'agir par exemple pour les produits d'entretien et désinfection d'éviter l'achat de produits présentant un danger avéré pour les organismes aquatiques ou contenant des perturbateurs endocriniens. La première étape de la démarche est d'évaluer le caractère utile ou futile pour chaque achat envisagé.

Concernant l'optimisation de la gestion des déchets, tout doit être mis en œuvre pour maîtriser le volume de déchets produits. Une gestion des stocks optimisée, une réflexion systématique sur l'usage unique ou encore le réemploi pour l'aménagement et les équipements du cabinet font partie des pistes à développer. Une fois cette première étape mise en œuvre, pour tous les déchets qui n'auront pas pu être évités, les gestes de tri doivent être strictement définis pour optimiser les opportunités de recycler ou valoriser énergétiquement les matières résiduelles.

## CONCLUSION

Les mesures permettant de maîtriser l'impact écologique des pratiques de santé sont multiples. Il appartient à chaque praticien, à chaque structure de santé, de définir sa feuille de route et d'intégrer ces mesures de manière concrète et positive. Communiquer auprès des patients et usagers en éclairant les interconnexions entre santé et environnement et les cobénéfices que les mesures écoresponsables représentent pour la santé de chacun, chacune fait partie intégrante de la démarche. Compte tenu de l'urgence écologique et des avantages qu'elle présente en termes de prévention et de promotion de la santé, la démarche ne doit pas être l'affaire de quelques professionnels ou structures de santé, mais doit au contraire être soutenue de manière institutionnelle et faire partie intégrante des recommandations professionnelles. Le développement de la formation initiale et continue et la recherche interdisciplinaire sur ces thématiques santé-environnement est un levier majeur pour soutenir et renforcer les initiatives pionnières.

La démarche invite les professionnels de santé à devenir des professionnels de santé planétaire et à quitter un modèle biomédical pour évoluer vers un modèle de santé plus systémique et positif, s'appuyant sur une mise en action interdisciplinaire et le développement d'environnements favorables à la santé, dans une approche biopsychosociale et écosystémique. Tout doit être mis en œuvre pour prévenir plutôt que guérir. Dans un contexte de tensions d'approvisionnement et d'accès aux soins de plus en plus tendu, cette bascule vers un système de santé plus préventif que curatif permettra de réorienter les ressources vers celles et ceux qui en ont le plus besoin et d'envisager la résilience des services de santé face aux changements environnementaux globaux et à leurs conséquences sur la santé et le bien-être.

**Conflits d'intérêt : néant.**

## BIBLIOGRAPHIE

1. Richardson K, Steffen W, Lucht W, Bendtsen J, Cornell SE, Donges JF *et al.* Earth beyond six of nine planetary boundaries. *Sci Adv.* 2023;9(37):eadh2458.
2. OMS. Prévenir les maladies par des environnements salubres – vers une évaluation de la charge des maladies environnementales. Rapport. 2006.
3. Horton R, Lo S. Planetary health: a new science for exceptional action. *Lancet.* 2015;386(10007):1921-2.
4. Kluge H, Forman R, Azzopardi N, Berdzuli N, Mossialos E, Environmental sustainability of health systems: time to act. *The Lancet.* 2023;401(10388):1552-14.
5. The World Organization of Family Doctors. Declaration Calling for Family Doctors of the World To Act on Planetary Health. (Consulté le 15/03/24). 2019;9. <https://www.globalfamilydoctor.com/site/DefaultSite/filesystem/documents/Groups/Environment/2019%20Planetary%20health.pdf>
6. OMS. Charte d'Ottawa. 1986. (Consulté le 15/03/24). <https://iris.who.int/handle/10665/349653>
7. Baras A. Acting for planetary health by integrating an eco-responsible approach in practices: A French experiment in dental practice. *International Health Trends & Perspectives.* 2022;2(3),27-47.
8. Baras A. Guide du cabinet de santé écoresponsable. Presses de l'EHESP;2021.
9. Gonzalez-Holguera J, Niwa N, Senn N. Co-bénéfices santé-environnement. *Rev Med Suisse.* 2020;704-11.
10. Karliner J, Slotterback S, Boyd R, Ashby B, Steele, K. (2019) L'empreinte climatique du secteur de la santé. Comment le secteur de la santé participe à la crise climatique mondiale et les possibilités d'action. Rapport HCWH en collaboration avec ARUP. (Consulté le 15/03/24). 2019. [https://healthcareclimateaction.org/sites/default/files/2021-11/French\\_HealthCaresClimateFootprint\\_091619\\_web.pdf](https://healthcareclimateaction.org/sites/default/files/2021-11/French_HealthCaresClimateFootprint_091619_web.pdf)
11. The Shift Project. Décarboner la santé pour soigner durablement. (Consulté le 15/03/24). Rapport mis à jour 2023. <https://theshiftproject.org/article/decarboner-sante-rapport-2023/>
12. Andrieu B, Marraud L, Vidal O, Egnell M, Boyer L, Fond G. Health-care systems' resource footprints and their access and quality in 49 regions between 1995 and 2015: an input-output analysis. *Lancet Planet Health.* 2023;7(9),P747-58.
13. Spinewine A, Rostand Adda T. Consommer moins de médicaments et mieux. Un impératif éducationnel et environnemental. *Louvain Med.* 2024;143(01):63-7.
14. Association négaWatt. La transition énergétique au cœur d'une transition sociétale, Synthèse du scénario négaWatt 2022. (Consulté le 15/03/24). <https://negawatt.org/IMG/pdf/synthese-scenario-negawatt-2022.pdf>

*Travail reçu le 8 avril 2024 ; accepté dans sa version définitive le 15 juillet 2024.*

AUTEUR CORRESPONDANT :

A. BARAS  
ECOPS Conseil  
Rue Pasteur, 66 – F 59370 Mons-en-Barœul (Lille), France.  
Email : [alice.baras@ecops-conseil.fr](mailto:alice.baras@ecops-conseil.fr)